



## PROCEDURE POUR LES INDISPONIBILITES

Afin de permettre de gérer avec efficacité les désignations, chaque arbitre doit transmettre ses indisponibilités. Tous les échanges doivent se faire **par mail**.

- Transmettre ses indisponibilités 2 semaines à l'avance **par mail**.
- Vous transmettez vos indisponibilités, pas vos disponibilités.
- Si vous êtes indisponible un WE entier, vous donnez les 2 dates, sinon 1 date.
- Pour ceux qui souhaitent arbitrer uniquement le samedi ou le dimanche, vous devez le spécifier en début de saison **par mail**.
- Vous devez "valider" votre désignation définitive le vendredi soir à partir de 18h pour vous éviter de prendre connaissance trop tôt d'une désignation qui pourrait changer en cours de semaine.

Les changements de dernière minute (blessure, maladie) se feront par téléphone par le responsable des désignations le samedi matin.

Pour mémoire, les personnes à contacter sont :

Pour les désignations fédérales - Le DTA [gilles.cogne@orange.fr](mailto:gilles.cogne@orange.fr)

Pour les désignations territoriales - Didier Morin : [d.morin@wanadoo.fr](mailto:d.morin@wanadoo.fr)

Pour les échanges hors comité:- Régis Grulovic : [regisgrulovic@gmail.com](mailto:regisgrulovic@gmail.com)

Pour éviter les dysfonctionnements,

Envoyez vos indisponibilités aux 3 responsables.

Mettre en copie votre chef de secteur.